

# EAST AFRICAN COMMUNITY



22 Charambe Street,  
P.O. Box 7652,  
Dar es Salaam, TANZANIA

Tel: +255-22-2123242  
Fax: +255-22-2123243  
E-mails: tembele@yahoo.co.uk  
veronica.mwendwa@yahoo.com

## OFFICE OF THE FACILITATOR OF THE INTER-BURUNDI DIALOGUE

May 11<sup>th</sup>, 2017

Representative,  
FORSC,  
**BRUSSELS.**

**RE: INVITATION TO THE INTER-BURUNDI DIALOGUE BRIEFING SESSION IN  
ENTEBBE, UGANDA**

---

The Office of the Facilitator of the Inter-Burundi Dialogue would like to invite you to the briefing Session to be conducted by the Facilitation Team in Entebbe, Uganda from Wednesday 24<sup>th</sup> to Thursday 25<sup>th</sup> May, 2017.

The Session will commence with a plenary session on the 24<sup>th</sup> May during which the Facilitation Team will brief the Civil Society Organization members, Youth, Women and Religious Groups living in exile and who did not attend the last session, held from 3<sup>rd</sup> - 5<sup>th</sup> May 2017 in Bujumbura, Burundi on the Facilitator's proposal for the peaceful resolution of the Burundi crisis.

On Thursday 25<sup>th</sup> May, the Facilitation Team will be receiving oral and written submissions from the participants on the Facilitator's proposal. The programme on presentation of submissions will be communicated to you in due course. We will appreciate if your organisation nominates a representative **not under arrest warrant** as the matter is still under discussion. We shall also appreciate receiving your confirmation at your earliest convenience but **NOT LATER** than 17<sup>th</sup> May 2017 so that travel and other logistical arrangements could be made for you on time. Office of the Facilitator will cover travel and living expenses for ONE representative while in Entebbe.

Attached herewith, please find legal waiver form which each participant should fill and return with the confirmation. We thank you for your continued cooperation and look forward to fruitful interactions and deliberations during this session.

Macocha M. Tembele

PERSONAL ASSISTANT TO THE FORMER PRESIDENT AND FACILITATOR OF THE  
INTER-BURUNDI DIALOGUE

Le 15 mai 2017

Au facilitateur du Dialogue interburundais,

SE William Benjamin Mkapa

**Copie à :**

S.E Kaguta Yoweri Museveni, Président de la République d'Ouganda et Médiateur dans le conflit burundais.

**Objet : Levée de toute équivoque pour garantir la sécurité des délégués et l'inclusivité effective**

Sur appel de la société civile, les Burundais se sont opposés au troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza en raison de son caractère anti constitutionnel et constituant une violation grave de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et remettant en cause par-là les acquis de la stabilité, du développement et de la réconciliation des Burundais.

La répression contre toute personne ou groupe opposés au troisième mandat a commencé dès le début des manifestations pacifiques organisées en avril 2015 et s'est étendue jusqu'à présent, causant la mort des milliers de personnes, des centaines de disparitions forcées, de tortures, des exécutions extrajudiciaires, des violences faites aux femmes et des milliers d'emprisonnements illégaux tandis que des centaines de milliers de Burundais ont été contraints à l'exil.

Alors que plusieurs tentatives de résolution pacifique du conflit burundais ont été initiées depuis presque deux ans, il est fort à regretter que le processus n'a jamais associé la société civile indépendante à la hauteur du rôle joué dans la lutte pour la légalité constitutionnelle, ce qui la place en position de l'une des parties principales au conflit en cours.

Par ailleurs, la répression en cours a porté autant sur les personnes physiques qu'aux personnes morales à savoir les associations sans but lucratif qui sont soit suspendues ou radiées ainsi que la destruction et la fermeture des médias indépendants, ce qui crée un aspect particulier du conflit impliquant le gouvernement d'une part, la société civile et les médias d'autre part.

Alors que l'équipe de la facilitation avait annoncé une séance de consultation de la société civile en exil longtemps réclamée, nous avons été surpris de constater que l'invitation à la séance du 24 au 25 mai 2017 comporte plusieurs clauses qui excluent les leaders de la société civile. Et pour cause, il n'est pas normal que l'équipe du facilitateur demande à certaines associations de désigner des représentants qui ne sont pas placés sous mandat d'arrêt. L'équipe de la facilitation n'est pas sans ignorer que ces prétendus mandats d'arrêt fantaisistes ont été effectivement émis **par une partie au conflit** en l'occurrence le gouvernement dirigé par Pierre Nkurunziza pour tenter de

restreindre le mouvement et la liberté des combattants de la liberté et de la légalité constitutionnelle. C'est ce qui justifie qu'aucun Etat au monde n'a jamais accepté de prendre en considération ce genre de mandats y compris l'Interpol. Ces mandats sont par ailleurs délivrés par un régime qui se rend continuellement responsable des crimes relevant de la compétence de la cour pénale internationale.

Certains des leaders de la société civile ont participé à une session de dialogue à Entebbe en décembre 2015 et à Arusha au cours de l'année 2016. On est fondé à se poser des questions sur la motivation poussant l'équipe de la facilitation à chercher à réveiller ces mandats à ce moment précis où tout le monde attend le début des véritables négociations.

Nous sommes fortement convaincus que l'Ouganda, pays dirigé par le Médiateur désigné par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) tout comme la Tanzanie, qui abrite le siège de ladite communauté ainsi que d'autres pays de région qui abritent des centaines de milliers de réfugiés burundais ne sauraient constituer une menace contre les parties au conflit qui n'épargnent aucun effort pour contribuer à la résolution du conflit, laquelle résolution est censée arrêter le mouvement continu de déplacements de la population burundaise qui fuit la répression en cours.

Il est fort à regretter que l'invitation entreprise comporte également un formulaire demandant la décharge légale contre toute couverture contre les risques de toute sorte en termes de sécurité pouvant se produire durant le séjour à Entebbe. Une clause pareille, constituée, à elle seule, un risque évident dans un contexte où des délégués de la société civile ont failli se faire arrêter illégalement à Arusha alors qu'ils participaient au dialogue interburundais. Les représentants de la Société civile invités dans cette session trouvent inadmissible que l'Ouganda voir la facilitation osent se décharger de toute responsabilité en ce qui concerne la sécurité des délégués invités et beaucoup de doutes planent sur la volonté et la capacité de la facilitation à mener un dialogue réellement inclusif.

Les organisations concernées demandent avec insistance au Facilitateur et au Médiateur en personne de lever toute équivoque et de garantir l'inclusivité effective et la sécurité des participants à la session de dialogue dédiée à la société civile en exil à Entebbe ainsi que les sessions ultérieures.

#### **Les organisations signataires**

- |            |   |
|------------|---|
| 1. ABR,    | Sé Patrick Nduwimana, Président           |
| 2. ACAT,   | Sé Me Armel Niyongere, Président          |
| 3. APRODH, | Sé Pierre Claver Mbonimpa, Président      |
| 4. FOCODE, | Sé Pacifique Nininahazwe, Président       |
| 5. FORSC,  | Sé Me Vital Nshimirimana, Délégué Général |
| 6. OPB,    | Sé Innocent Muhozi, Président             |